

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/04/22/2021031293/justel>

Dossier numéro : 2021-04-22/16

Titre

22 AVRIL 2021. - Arrêté ministériel désignant les eaux de baignade pour la saison balnéaire 2021 (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 04-05-2021 page : 42296

Entrée en vigueur : 14-05-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)